



Aiacciu, u 23 di maghju di u 2018

JOURNÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le vendredi 25 mai – à partir de 10h00, à Serra di Scopamena

L'agence de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie de la Corse est heureuse de vous inviter à la « Journée sur le développement des énergies renouvelables et la rénovation énergétique », qui aura lieu le vendredi 25 mai, à Serra di Scopamena.

Le Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, le Président de l'AUE, Jean Biancucci, le Président de l'ADEME, Arnaud Leroy et Jean-Paul Rocca Serra, le Maire de la commune, participeront à cette journée qui se déroulera en trois temps.

10h00 – Visite d'un logement ORELI

ORELI est un ensemble d'Outils pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel. Ce dispositif innovant s'inscrit dans le cadre des objectifs de la PPE, conduite par l'AUE.

L'enjeu est de définir la méthode la plus pertinente pour mener à bien les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et d'en optimiser la mise en œuvre à grande échelle.

Le logement proposé à la visite est un exemple de rénovation d'une maison (éligible à l'ANAH), située dans le rural, sur la commune de Serra di Scopamena.

Les travaux réalisés dans ce logement ont permis d'obtenir le niveau BBC rénovation par :

- L'isolation thermique intérieure (ITI) des murs
- L'isolation sous face des planchers bas
- L'isolation du toit
- La pose de menuiseries PVC avec double vitrage
- La mise en place d'un Chauffe-eau thermodynamique (CET) pour l'Eau Chaude Sanitaire
- L'installation VMC hygroréglable pour la ventilation

- Un chauffage PAC Air/Air pour la chambre et le salon
- Un chauffage avec un insert bois à l'entrée.

L'objectif BBC rénovation est donc atteint car la consommation en énergie primaire est passée de **410 kWhep/m².an** avant rénovation à **78 kWhep/m².an** après rénovation.

Le coût des travaux s'est élevé à 51 454 € TTC. Le montant des aides s'est quant à lui élevé à **36 228 €**, soit 70% du coût total.

11h00 – Lancement de l'AAP « Bois énergie et valorisation des ressources locales »

Afin de soutenir les projets d'installations produisant et distribuant la chaleur renouvelable dans les secteurs de l'habitat collectif, du tertiaire et de l'industrie, l'AUE et l'ADEME mettent en œuvre les programmes d'aide cofinancés par le FEDER et le CPER, ainsi que des dispositifs partagés avec EDF.

Cet appel à projets participe à la politique ambitieuse menée la Collectivité de Corse en matière d'énergie, qui vise à atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Les objectifs très ambitieux inscrits dans le Schéma Régional Climat Air et Energie (SRCAE), et déclinés par la PPE en Corse sont de porter en 2023 la part des énergies renouvelables à :

- 22 % de la consommation d'énergie finale,
- 40 % de la production d'électricité.

Un des moyens prioritaires d'action est de développer une filière bois-énergie durable, qui valorise les ressources locales en bois. Cette filière performante au niveau environnemental doit constituer un des moteurs économiques des territoires via l'approvisionnement local et la structuration de circuits-courts.

Réunis à Serra di Scopamena, l'AUE, l'ADEME et leurs partenaires, seront heureux de présenter l'Appel à Projet « Bois-Energie 2018 », en mettant en avant les actions particulièrement exemplaires de la commune de Serra en matière de développement des énergies renouvelables et de la filière bois.

11h30 - Inauguration de la rénovation du bâtiment communal et de la chaufferie bois de Serra di Scopamena

Suite à l'appel à projets « 25 chaufferies bois pour la Corse » de la Collectivité de Corse et de l'ADEME assurant un accompagnement technique et financier pour ce type de projets, la commune a initié un vaste programme représentant près d'un million d'euros d'investissements, intégrant l'isolation par l'extérieur du bâtiment, le changement des fenêtres et volets, la mise en place d'une chaufferie au bois déchiqueté et de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude solaire.

Un projet de chaufferie exemplaire à de nombreux égards :

- Rénovation énergétique performante du bâtiment alimenté (isolation par l'extérieur, bardage bois...),
- Recours au solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire des logements concernés,
- Structuration d'une filière d'approvisionnement bois locale : acquisition d'un broyeur pour traiter le bois des forêts communales en lien avec l'association foncière pastorale,
- Coopération avec les communes voisines de l'Alta-Rocca (Livia), mais aussi du Taravu (Cuzzà) pour la mutualisation d'un broyeur à bois qui permettra de structurer l'approvisionnement selon des filières courtes et à coût maîtrisé,
- Symbole enfin de ces communes rurales et de montagne qui souhaitent exister et vivre avec leur identité et leur richesse (la forêt) propre au sein de leur territoire,
- Investissement des élus : Monsieur le Maire Jean-Paul ROCCA-SERRA mais aussi son adjoint M. Louis ROCCA SERRA.

Contact presse AUE

Aliona Nicolai

Tel : 04 95 52 98 42 / e-mail : aliona.nicolai@ct-corse.fr

Contact presse ADEME

Tel : 06 14 69 66 79 / e-mail : valerie.noel@ademe.fr

L'AUE EN BREF

L'agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse est chargée, dans le cadre des orientations définies par la Collectivité de Corse, d'élaborer, coordonner et mettre en œuvre la politique régionale en matière d'urbanisme, d'aménagement durable, d'énergie, d'air et de climat. www.aue.corsica

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr @ademe www.ademe.fr